



## GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SAGE SUR LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

**La mise en œuvre des Sage constituait un thème récurrent depuis que cet outil a été mis en place (1992).**

**Il était nécessaire de cerner les blocages qui entravent la mise en œuvre des Sage.**

**L'étude a bénéficié d'une participation active du Sage « Sèvre nantaise ». La présidente de la CLE avait notamment sensibilisé l'agence sur les difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre des Sage et sur l'intérêt d'une réflexion pour en connaître les causes et les remèdes.**

**Le bureau d'études s'est avéré particulièrement compétent à mener ce travail. La mise en place d'un comité de pilotage, comprenant des animateurs de Sage et la présidente du Sage, « Sèvre nantaise » a également largement contribué à la pertinence des résultats.**

**L'étude est désormais sur le site GESTEAU**

### Contexte

Les Sage sont des outils de planification déterminant les enjeux et les objectifs prioritaires en matière d'aménagement et de gestion des eaux à l'échelle des entités hydrographiques cohérentes (UHC) identifiées dans le Sdage de 1996.

L'expérience des Sage approuvés sur Loire-Bretagne met en évidence une réelle difficulté à mettre en œuvre les objectifs de planification du Sage.

### Objectif

L'étude a eu pour but de tirer les enseignements des Sage approuvés sur Loire – Bretagne et d'identifier à partir de ces exemples les conditions à réunir pour favoriser la mise en œuvre effective d'un Sage.

### Contenu

Analyse de huit Sage approuvés afin de caractériser les démarches engagées par chacun d'eux

Mise en évidence des difficultés rencontrées par les CLE et les structures porteuses vis-à-vis des acteurs de terrain en place et les partenaires institutionnels.

Mise en parallèle de ce qui se fait sur Loire-Bretagne et sur les autres grands bassins hydrographiques.

### Résultats

Un rapport de synthèse structuré autour des questions suivantes : le rôle du Sage, sa nature et sa visibilité.

Le pouvoir du Sage et les conditions à réunir pour lui donner une réalité concrète.

Les recommandations dans lesquelles sont clairement identifiés les incontournables (le portage politique, l'importance des scénarios, la légitimité de la CLE)

Les enseignements à tirer pour l'agence de l'eau.

### Suites à donner

Cette étude particulièrement très fouillée et très claire a donné lieu à de multiples présentations.

Ses conclusions ont anticipé la parution du nouveau décret Sage d'août 2007 et sont prises en compte dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau guide d'élaboration des Sage conduite par la direction de l'eau.

*Contact AELB :  
Jean-François Mignot  
Coût total : 75 078,90 € TTC  
Part agence : 100 %  
Chargé d'étude : Asca  
Cote documentaire :  
II B 1357 / 1-2*